



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-C540 est une masse de revêtement bi-composant colorée, prête à l'emploi, sans solvant, à base de résine polyuréthane de haute qualité.

Après mélange avec le durcisseur correspondant, on obtient à partir du RINOL PU-C540, en combinaison avec la couche conductrice RINOL EP-E480, des revêtements de sol résistants et électroconducteurs selon la norme DIN EN 1081, qui sont faciles à nettoyer et qui présentent de bonnes résistances aux carburants et aux lubrifiants, à la plupart des solvants et aux produits chimiques.

En tant que revêtement de surface conducteur, le RINOL PU-C540 est utilisé pour les sols industriels ayant des exigences élevées en matière de conductivité des charges électrostatiques. Résistance à la fuite à la terre $R_E < 1 \times 10^6 \Omega$.

Nous attirons expressément votre attention sur la tendance au jaunissement des résines PU !

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être propre et exempt de particules libres et friables. En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, des bulles peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, traité.

Le RINOL PU-C540 est appliqué sur le RINOL EP-E480. La couche de finition conductrice RINOL PU-C540 doit être posée au plus tard 24 h après la couche précédemment posée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-C540 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons bi-composants.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être mélangé pendant au moins 1 à 2 minutes. Ensuite, le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être retourné et agité encore une fois brièvement.

Le RINOL PU-C540 est versé par portions sur la surface à revêtir et appliqué sur toute la surface à l'aide d'une spatule dentée (crémaillère n° 25, contrôle de l'épaisseur de couche). Pour garantir une épaisseur de couche uniforme, les crémaillères doivent être changées régulièrement. Le revêtement liquide doit être aéré à l'aide d'un rouleau débulleur.

Pour ce faire, l'applicateur porte des chaussures à clous afin de pouvoir marcher sur le revêtement mouillé. Une consommation accrue de matériau peut détériorer la conductivité.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleurs	RINOL nuancier
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,35 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (23°C)	env. 30 minutes
3	Température d'application / du support	15-25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau	env. 1.600 - 1.800 g/m ²
5	Praticabilité (20°C)	après 24 heures
6	Humidité relative de l'air	< 75% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (A+B)		
1	Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196)	60 N/mm ²
2	Résistance à la compression (DIN EN 196)	60 N/mm ²
3	Dureté Shore A (DIN 53505 / ASTM D 2240)	env. 72
4	Résistance à la fuite à la terre (DIN 51953)	< 1 × 10 ⁶ Ω

Comportement électrostatique

Résistance du parafoudre $R_{G, sys}$ ¹⁾

Valeur caractéristique	Durcissement	Norme de contrôle
$< 10^6 \Omega$	7 jours / 23°C	DIN EN 1081

¹⁾ Les résultats de mesure peuvent varier en fonction des conditions ambiantes (par ex. température, humidité) et l'appareil de mesure variant.

Le contrôle de la capacité de décharge s'effectue conformément au rapport d'état "Revêtements de sols industriels capables de décharger les charges électrostatiques" de la Deutsche Bauchemie e.V.

Surface du système de revêtement	Nombre de mesures
$< 10m^2$	1 mesure / m^2
$10m^2 - 100m^2$	10 - 20 mesures
$> 100m^2$	10 mesures / $100m^2$

Les points de mesure doivent être espacés d'au moins 50cm. Si la valeur de mesure requise n'est pas atteinte à un endroit, d'autres mesures doivent être effectuées dans un rayon d'environ 50cm.

Recouvrement

En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche de finition. Une reprise ultérieure n'est possible qu'après un ponçage soigneux suivi d'une aspiration de la poussière de ponçage, faute de quoi des problèmes d'adhérence peuvent survenir.

Entretien

Pour conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Nous attirons votre attention sur le fait que les systèmes de revêtement conducteurs peuvent être affectés dans leur conductivité par l'application de substances d'entretien.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légères différences de couleur, dues aux différentes approches de production et aux variations des matières premières, sont inévitables. Il convient d'en tenir compte lors des travaux de revêtement. Les sections de surface délimitées doivent être réalisées avec la même préparation de production (voir le numéro de lot sur le bidon de livraison). En raison de l'ajout de fibres de carbone pour obtenir la conductivité, le réglage exact de la teinte n'est pas possible. De plus, pour les teintes claires, comme les jaunes ou les oranges, des variations de teinte peuvent

apparaître en raison du remplissage avec du sable de quartz. Sous l'influence des UV et des intempéries, les résines PU ne sont généralement pas stables dans leur teinte et ont tendance à jaunir. La lumière UV artificielle peut également modifier la teinte et entraîner un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Remarques

Lors de la compilation des données techniques pour les produits de l'entreprise, le soin nécessaire a été apporté. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont soumises à une usure due à l'utilisation. Dans ce cas, un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau ne pénètre dans la surface de revêtement fraîche (formation de mousse). En outre, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il

convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.


Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur. Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	NPD ²
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : " Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-C540 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : PU 40

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wings en ligne sur <https://www.wingisonline.de>